



RETARD DE LA MISE EN ŒUVRE DU PPCR POUR LES A : CONSÉQUENCES POUR LES A ET LES B

La date de mise en œuvre du PPCR pour la catégorie A est toujours incertaine. Qui sait, si la mise en œuvre se fera effectivement avant 2018 ?

La part du transfert "primes-points" prévue en 2017 a été effectuée au 1er janvier. Par contre le reclassement dans la nouvelle grille n'est toujours pas acté et la date de signature du décret, annoncée pour la mi-juillet, a encore été retardée (certainement pour des question budgétaires)

La Direction Générale a donc décidé :

1/ de procéder aux avancements d'échelon des A (bloqués depuis le début de l'année) : en août pour les AFIPA et IP, et en septembre pour les Inspecteurs (y compris les stagiaires) et les Inspecteurs Divisionnaires, avec effet rétroactif pour la paye.

2/ De reclasser les B promus en A au 1er septembre dans la grille actuelle (sans PPCR).

Autre effet collatéral : **la tenue de l'examen professionnel de B en A est incertaine.**

Par exemple, le DGDDI (Douane) a décidé de l'annuler pour cette année (la Fédération FO Finances a interpellé le Ministre pour que cette décision d'annulation soit rapportée).



FO suivra ce dossier avec beaucoup d'attention...

ÇA COÛTE CHER D'ÊTRE ÉTUDIANT !!!



Pour la rentrée 2017 le coût de la vie étudiante a augmenté de 2,09 %, « soit près du triple de l'inflation générale », selon le baromètre annuel du syndicat étudiant UNEF, publié le 20 août, qui note qu'en 5 ans, il avait déjà subi une hausse de 9,7 %. Alors que quelque 800 000 étudiants ont vu leurs APL amputés de 5€ tous les mois, cette hausse pour la rentrée universitaire 2017 « s'explique principalement par l'augmentation des prix des loyers et des transports en commun dans un certain nombre de villes universitaires », le logement représentant « 53 % du budget » étudiantin.

De l'importance du nid familial...

Selon le syndicat étudiant, qui dénonce une « situation encore plus alarmante » que les années précédentes, ce ne sont pas moins de 37 villes universitaires qui « voient les loyers des petites surfaces augmenter, avec une hausse de 2,12 % en moyenne en région parisienne, et 1,53 % en moyenne pour le reste de la France. »

Avec un peu de chance, certains propriétaires, comme le souhaite le chef de l'état, baisseront le loyer de 5€...



ASSURANCE CHÔMAGE : SYNDICATS ET PATRONAT UNIS POUR PRÉSERVER LE PARITARISME

Dans un communiqué commun daté du 8 septembre, les interlocuteurs sociaux demandent à l'exécutif de dévoiler son

calendrier politique sur la réforme de l'assurance chômage, qui devrait démarrer fin septembre. Ils souhaitent également être reçus ensemble pour les concertations à venir.

La réforme du Code du travail n'est pas encore achevée que celle de l'assurance chômage se profile déjà. Et le gouvernement la voudrait d'ampleur. Il souhaite étendre son bénéfice aux démissionnaires et aux indépendants. Il envisage de modifier le financement du régime, en remplaçant la cotisation salariale par une hausse de la CSG, et mettre fin au paritarisme, au profit d'une gouvernance tripartite avec un pilotage de l'État. **Aujourd'hui, ce sont les organisations syndicales et patronales nationales interprofessionnelles qui fixent les règles de financement et d'indemnisation.**

La concertation sociale devrait démarrer fin septembre ou début octobre. Elle devrait être menée en parallèle de celles sur la formation professionnelle et l'apprentissage. Mais jusqu'à présent, aucune information ne filtre. Le 5 septembre, les interlocuteurs sociaux gestionnaires du régime se sont réunis au sein du groupe politique paritaire. Le 8 septembre, ils ont publié un communiqué commun pour interpellier les pouvoirs publics, comme ils l'avaient déjà fait mi-juillet.

Conserver un système assurantiel

Ils y rappellent leur volonté de « **prendre part de la manière la plus constructive possible aux travaux préparatoires à la concertation** ». Ils souhaitent connaître le « **calendrier politique des discussions à venir** ». Ils demandent aussi « **à être reçus collectivement dès le démarrage de la concertation** ». Les interlocuteurs sociaux insistent sur « **la nécessité d'un débat collectif et approfondi sur les questions posées** ».

« **Sur le fond, nous sommes pour conserver un système assurantiel**, explique Michel Beaugas, Secrétaire confédéral FO chargé de l'emploi. **Nous sommes prêts à y intégrer les démissionnaires et voir comment faire pour les indépendants, il faut voir qui paye. Nous voulons aussi conserver les paramètres en matière de cotisation et d'indemnisation** ».

SOUTIEN AUX VICTIMES DU CYCLONE IRMA



FO Finances adresse tout son soutien aux populations frappées par le cyclone Irma et toute sa solidarité aux

agents des ministères économiques et financiers affectés à St Martin et St Barthélémy.

Dans ces moments tragiques, encore une fois, les services publics vont démontrer toute leur réactivité pour venir au secours des sinistrés.

FO Finances demande aux ministres de Bercy de mettre en œuvre toutes les dispositions prévues pour répondre aux demandes que pourraient exprimer les agents victimes de cette catastrophe naturelle.